

# Document

## Articles de presse de mai 2011

### Table des matières

#### France

##### **Economie**

- Un rapport accable la reprise du port de Conakry par Bolloré. (19.05)

#### International

##### **Economie**

- Comment ils continuent de piller l'Afrique. (05.05)
- Plus d'un milliard de tonnes de nourriture gaspillées chaque année. (12.05)
- La Grèce n'est plus en mesure de rembourser sa dette. (21.05)
- Les 10 Africains les plus riches. (25.05)
- L'effet domino d'une faillite grecque «difficile à contrôler». (25.05)
- Les «ratés» du G8 de Deauville. (28.05)

## Article de Slateafrique.com du 4 mai.

### Comment ils continuent de piller l'Afrique. (05.05)

(Titre cynique de Slateafrique.com : *L'Afrique attire de plus en plus les investissements étrangers*)

Le 3 mai 2011, le cabinet d'audit Ernst & Young a publié une étude affirmant que l'Afrique est aussi attractive pour les investisseurs étrangers (IDE) que l'Europe de l'Est ou l'Amérique latine. Les réformes économiques des dix dernières années ont donc porté leurs fruits et ont permis de nombreux progrès, affirme le cabinet:

*«Ce processus s'est caractérisé par la maîtrise de l'inflation, la réduction de la dette extérieure et des déficits budgétaires, la privatisation des entreprises publiques, le renforcement des systèmes réglementaires et juridiques et l'ouverture de nombreuses économies africaines au commerce international.»*

L'enquête d'Ernst & Young a été menée sur deux fronts: d'un point de vue quantitatif, il a fallu mesurer dans un premier temps l'évolution des investissements étrangers en Afrique au cours des dix dernières années; et dans un second temps, le cabinet a effectué une enquête qualitative auprès de plus de 562 dirigeants du monde sur leurs stratégies d'investissement.

La conclusion de l'étude est parlante: l'Afrique est passée de 338 nouveaux projets en 2003 à 633 en 2010, soit une augmentation de près de 87% en sept ans —et il est prévu que les flux d'investissement directs atteignent 150 milliards de dollars (101,2 milliards d'euros) d'ici 2015.

Si la plus grande partie des IDE en Afrique proviennent des pays développés, les pays émergents sont les plus enthousiastes quant au potentiel du continent. De même, si les industries extractives sont les principales sources d'IDE, d'autres secteurs émergent, comme le tourisme, les produits de consommation, la construction, les télécommunications et les services financiers.

L'enquête révèle en outre que la plupart des personnes interrogées par le cabinet sont largement optimistes quant à l'avenir économique de l'Afrique. Si les niveaux de risque liés à l'investissement en Afrique peuvent être élevés, la rentabilité l'est tout autant. De plus, la concurrence relativement faible dans certains secteurs constitue un terrain favorable aux investissements. Les récentes révolutions dans le monde arabe n'émoussent pas cette confiance, explique Marc Lhermitte, associé chez Ernst & Young:

*«En Tunisie et plus récemment au Maroc, les événements ont eu un impact sur le leadership des Etats, la mise en attente de certains projets et la remise en question d'investissements établis. Cela n'empêche pas d'anticiper un futur plus ouvert à moyen terme, car les pays qui auront confirmé leur position de membre de la grande région euro-méditerranéenne reprendront de l'avance sans inquiéter outre mesure leurs investisseurs et les communautés d'affaires.»*

Pour Joseph Pagop-Noupoué, Associé Ernst & Young Société d'Avocats, le continent africain intéresse même davantage que ne le révèlent les investissements directs étrangers, mais les réformes doivent être accélérées afin qu'un véritable décollage économique aie lieu:

*«Bien que la part des IDE destinée à l'Afrique ait augmenté au cours des dix dernières années, nous sommes convaincus que cette progression ne reflète pas l'attractivité réelle de ce continent qui affiche des taux de croissance économique parmi les plus élevés et des retours sur investissement parmi les plus importants au monde [...] Toutefois, pour accélérer ce processus de croissance et en tirer profit, les gouvernements et les investisseurs (étrangers et nationaux) doivent agir maintenant. Les réformes économiques et réglementaires doivent s'accélérer afin de diminuer la part de risque inhérente à tout investissement.»*

Enfin un brin d'optimisme dans le discours généralement alarmiste sur la situation et l'avenir du continent.

Commentaire : voilà un article bien pourri qui explique pourquoi j'en ai changé le titre. La dernière citation est tout un programme à elle toute seule : ils se gavent sur la misère du monde, mais cela ne leur suffit pas,

c'est écrit en toutes lettres. Pas sûr que les Africains le voient ainsi dans un proche avenir à l'instar de la Tunisie, de l'Egypte, etc.

**Article de l'AFP du 11 mai.**

**Plus d'un milliard de tonnes de nourriture gaspillées chaque année. (12.05)**

Plus d'un milliard de tonnes de nourriture soit un tiers des aliments produits sont gaspillées chaque année, affirme le Fonds des Nations unies pour l'alimentation (FAO) qui a appelé à "*réduire les déchets alimentaires pour nourrir le monde*".

Au total, le tiers des aliments produits chaque année sur la planète pour la consommation humaine, soit environ 1,3 milliard de tonnes, est perdu ou gaspillé, selon un rapport préparé par la FAO, basée à Rome. Ce volume équivaut à plus de la moitié de la production céréalière mondiale (2,3 milliards de tonnes en 2009-2010), alors que près d'un milliard de personnes - 925 millions - souffrent de la faim dans le monde.

Selon les experts de la FAO, les pays industriels et les pays en développement gaspillent grosso modo les mêmes quantités de nourriture, soit respectivement 670 millions et 630 millions de tonnes. Mais pour des raisons différentes.

Dans les pays en développement, les pertes alimentaires sont importantes "*aux stades de la production, de la récolte, de l'après-récolte et de la transformation*", en raison notamment d"*infrastructures défectueuses et de technologies dépassées*".

Dans les pays industriels, le gaspillage de nourriture, "*est trop souvent le fait des commerçants et consommateurs qui jettent à la poubelle des aliments parfaitement comestibles*". En Europe et en Amérique du Nord, chaque consommateur gaspille entre 95 et 115 kg par an.

## Un article de Rue89 du 18 mai

### Un rapport accable la reprise du port de Conakry par Bolloré. (19.05)

Un rapport d'audit indépendant, commandé après la polémique consécutive à la brusque attribution de la concession du port de Conakry (Guinée) au groupe Bolloré, conclut que celui-ci a obtenu un « *monopole portuaire privé* » unique au monde, qui « *serait préjudiciable pour l'économie guinéenne* » et « *sera probablement contesté* » par le FMI et la Banque mondiale.

Le groupe Bolloré conteste ces conclusions, et parle de « *rapport à charge* ». Rue89 en a obtenu copie (La Lettre du continent se l'est aussi procuré). Il a été commandé en mars par la direction générale du port autonome de Conakry (PAC) au cabinet d'audit Inecor. Une manière pour le PAC de se border, alors que la plainte déposée par le précédent attributaire de la concession, le groupe français Getma, faisait les gros titres de la presse française et africaine. Bolloré récupère une concession de 2008, mais plus large

Arrivé au pouvoir en décembre, le nouveau président guinéen, Alpha Condé, a attribué par décret du 10 mars la concession du port au groupe Bolloré, en arguant d'une « *défaillance* » de Getma, qui avait obtenu ce marché en 2008 après appel d'offres, pour une durée de vingt-cinq ans.

Du côté de Getma, on soupçonne un favoritisme des autorités guinéennes vis-à-vis de Bolloré.

Selon Bolloré, qui a signé le contrat dès le 11 mars, cette concession lui revenait de droit, puisqu'il était arrivé deuxième lors de l'appel d'offres de 2008. Getma conteste.

Quoi qu'il en soit, une chose pose des questions dans l'attribution à Bolloré. Un élément majeur : le périmètre de la concession a été élargi.

Sur 27 pages, « l'audit de la convention de concession du terminal à conteneurs de Conakry » réalisé par Inecor détaille les conditions très favorables dont Bolloré a bénéficié en signant son contrat :

- le domaine d'extension du terminal de conteneurs passe de 120 000 à 250 000 m<sup>2</sup> ;
- le domaine d'une future plateforme de stockage passe de 11 000 à 40 000 m<sup>2</sup> ;
- le terminal conventionnel est inclus dans la concession, alors qu'il ne l'était pas en 2008 ;
- la zone d'exclusivité de Bolloré est étendue à la totalité du port de Conakry et ses éventuelles extensions, alors que Getma n'avait droit qu'au terminal à conteneurs ;
- l'exclusivité sur les différentes formes de manutention est aussi plus étendue...

Tous ces bonus attribués à Bolloré constitueraient de véritables cadeaux, puisque « *les redevances de concession sont restées inchangées malgré l'extension substantielle des activités concédées, du périmètre concédé et de la zone d'exclusivité* ». Après le rapport, la concession se rétrécit à nouveau !

Le directeur général de Bolloré Africa Logistics, Dominique Lafont, précise qu'un avenant au contrat du 11 mars a été signé « *le mois dernier* », et que cet avenant exclut du périmètre le terminal conventionnel.

Selon ses concurrents de Getma, cet avenant a été signé après que le président Alpha Condé a pris connaissance des conclusions de l'audit. Furieux, il aurait demandé à Bolloré de restreindre le périmètre.

Dominique Lafont conteste cette version et donne la sienne :

« *Les autorités guinéennes ont voulu qu'on prenne toute la partie conventionnelle du port. Nous étions réticents, car beaucoup d'opérateurs locaux ou de commerçants y travaillent, ce qui rend la tâche compliquée. Mais nous avons accepté, car c'était à prendre ou à laisser.*

*Quand cela s'est su à Conakry, ça a causé des problèmes car les commerçants ou opérateurs ne voulaient pas être délogés. Les autorités nous ont donc demandé de signer cet avenant. »*

Pour Bolloré, c'est la concession Getma qui nuisait à la Guinée

Reste que sans la partie conventionnelle du port, le périmètre semble tout de même avoir augmenté. Mais là aussi, Bolloré conteste, par la voix de l'adjoint de Dominique Lafont, Eric Melet :

- « *La zone d'extension et le périmètre de la concession sont deux choses différentes et reprises comme telles dans la terminologie juridique des concessions.*

- *Les activités concédées restent les mêmes.*

- *Pour les redevances, l'élément fixe est le même qu'en 2008. L'élément variable évolue en fonction des trafics manutentionnés qui dépendent eux même des investissements (longueur des quais, etc.). Donc un programme d'investissement supérieur génère automatiquement plus de redevance.*

- *Le contrat de concession de Getma, remis en cause par le président de la République, prévoyait une exonération [fiscale, ndlr] totale représentant 400 millions d'euros de manque à gagner pour l'Etat. Etait-ce bon pour l'économie guinéenne ?*

- *Les obligations d'investissement d'une concession portuaire permettant l'amélioration des infrastructures sont la condition essentielle d'un contrat de concession portuaire. Le concessionnaire Getma a ignoré ses obligations en la matière. Quelles en sont les conséquences et les risques pour l'économie d'un pays comme la Guinée ? »*

Sur ces deux derniers points, que le dirigeant de Bolloré juge « *majeurs et bien plus importants* » que les autres, Getma répond que l'exonération fiscale n'était pas « *totale* », et qu'elle est prévue par la loi guinéenne régissant les ports depuis 1998.

Quant à la défaillance sur ses obligations, le concurrent de Bolloré la conteste, notamment en produisant une lettre envoyée le 25 janvier 2011 par le directeur national de la marine marchande guinéenne évoquant « *avec beaucoup de satisfaction la qualité de présentation des travaux réalisés et ceux qui sont programmés* ».

Une plainte contre X pour « *corruption internationale* »

La bataille de communication entre les deux groupes n'est donc pas terminée. Pas plus que celle engagée devant les tribunaux.

Getma a lancé trois procédures.

- à la fin du mois, la justice civile dira si Getma peut obtenir le contrat Guinée/Bolloré ;

- une demande d'arbitrage international a été déposée à Abidjan ;

- une plainte contre X pour « *présomption de pacte de corruption international* » a été déposée au pénal.

Getma s'estime « *confortée* » par le rapport d'audit, et « *regrette que la Guinée ait franchi une étape supplémentaire pour s'éloigner d'un Etat de droit* ».

Réaction de l'avocat de Bolloré, Me Olivier Baratelli :

« *C'est à nouveau une mauvaise querelle faite par Getma.* »

## Un article du point.fr du 20 mai

### La Grèce n'est plus en mesure de rembourser sa dette. (21.05)

Une restructuration est de moins en moins taboue. Sa mise en oeuvre est très risquée, mais peut être salutaire. Décryptage.

Pour beaucoup d'économistes, la dette grecque, qui a atteint près de 143 % du PIB en 2010 contre 105 % en 2007, est devenue insoutenable. Et ce, malgré les 110 milliards d'euros sur trois ans mis sur la table il y a tout juste un an par l'Europe et le FMI. Cette somme avait été calibrée pour faire face à une crise de liquidité, c'est-à-dire l'incapacité momentanée d'Athènes à se financer sur les marchés à des taux raisonnables. Or, le plan de rigueur imposé à la Grèce n'a pas permis d'inverser cette tendance. Il s'est révélé très défavorable à la croissance : la récession a atteint 4,5 % du PIB en 2010. Du coup, les recettes budgétaires ont été très décevantes. Le gouvernement socialiste de Georges Papandréou a bien coupé dans les dépenses de l'État, mais il a été incapable de s'attaquer réellement à la fraude fiscale, presque un sport national en Grèce. La dette devrait donc continuer à augmenter cette année et atteindre, fin 2011, 152 % du PIB. La situation budgétaire du pays est telle que même le versement prévu d'une nouvelle tranche d'aide de 12 milliards d'euros par l'Union européenne et le FMI le mois prochain pourrait être remis en cause pour non-respect des objectifs fixés. Comme la Grèce ne maîtrise pas sa politique monétaire, le gouvernement grec a les mains liées. Sa seule solution pour regagner en compétitivité serait d'accélérer la déflation (spirale des prix et des salaires), ce qui alourdirait encore le poids de la dette.

#### L'impossible retour sur les marchés

Si tout s'était passé comme prévu, Athènes devait être de nouveau capable d'emprunter sur les marchés à des taux raisonnables dès 2012 (jusqu'à 40 milliards d'euros). Or, la défiance des investisseurs l'en empêchera. Ils réclament des taux prohibitifs pour acheter de la dette grecque à moyen et long terme, parce qu'ils anticipent un défaut de remboursement. D'autant que celle-ci est de plus en plus détenue par la BCE, le Fonds monétaire international et le Fonds européen de stabilité financière (FESF, la structure mise en place pour venir en aide au Portugal et à l'Irlande), autant d'institutions qui devraient être remboursées en priorité en cas de problème. La Grèce manque surtout de crédibilité historique sur la réduction de ses déficits. Axiom, une société de gestion de portefeuilles spécialisée dans les instruments financiers de fonds propres pour les établissements de crédits et d'assurances européens, souligne dans une note que la Grèce est le seul pays européen qui doit parvenir à dégager un excédent budgétaire primaire (c'est-à-dire sans compter le remboursement des intérêts de la dette) "largement supérieur à son maximum historique depuis 20 ans" pour stabiliser son endettement.

#### Les risques d'une restructuration

Étant donné la situation, une restructuration de la dette grecque semble inévitable. Concrètement, cela revient à infliger des pertes aux détenteurs privés (et publics) de la dette souveraine grecque pour réduire le poids de l'endettement du pays. Une solution pour le moins risquée. C'est la raison pour laquelle de nombreux dirigeants européens refusent encore de l'envisager ou de l'évoquer publiquement. La BCE y est farouchement hostile, car cela pourrait déclencher un mouvement de panique sur les marchés. Comme les banques grecques sont de grands acheteurs de la dette souveraine de leur pays, une réduction de la valeur de leurs titres pourrait les mettre en difficulté et déclencher un bank run. Il y a surtout un risque de contagion aux autres pays périphériques de la zone euro (l'Irlande, le Portugal déjà aidés par le FMI et l'UE, mais aussi l'Espagne, voire l'Italie, puis la France). En cas de restructuration grecque, les investisseurs pourraient boudier la dette des autres pays périphériques, ce qui les pousserait, à leur tour, à restructurer. Les Européens craignent par ailleurs de récompenser les "spéculateurs" : des investisseurs ayant parié sur les CDS, ces produits financiers d'assurance contre un risque de défaut grec. Enfin, ils seraient contraints de financer la Grèce sur les deniers publics, cette dernière n'étant toujours pas en mesure de dégager un excédent budgétaire primaire.

#### Les autres solutions

Comment éviter d'en arriver là ? Le FMI et les Européens demandent à la Grèce d'accélérer le redressement de ses comptes, notamment par l'intensification des privatisations. Mais cela n'y suffira pas. La zone euro pourrait donc décider de remettre la main à la poche en accordant une aide supplémentaire. Elle pourrait

aussi se mettre à accepter une augmentation de l'inflation. En laissant les prix monter jusqu'à ce qu'ils dépassent le taux d'intérêt auquel l'État grec a emprunté, elle ferait baisser le poids de sa dette. Cette solution a été préconisée par Olivier Blanchard, l'économiste en chef néo-keynésien du FMI, proche de la gauche. Mais son effet pourrait être annulé par une réaction des marchés qui feraient monter les taux d'intérêt. Une hausse de l'inflation au-dessus de l'objectif de stabilité des prix assigné à la BCE (2 %) a d'ailleurs été rejetée par les Allemands. Jean-Claude Juncker, le président de l'Eurogroupe (ministres des Finances de la zone euro), a donc proposé de miser sur la solidarité. L'idée serait de mettre la dette dans un pot commun en la finançant en partie par des obligations européennes. Mais cette solution n'est politiquement pas réaliste, les Allemands refusant de payer pour le reste de l'Europe.

La restructuration, le dernier recours

La solution la plus radicale - celle de la restructuration - serait donc, au final, la seule. Une telle issue ferait tomber un véritable tabou et modifierait durablement les rapports qu'entretiennent les États périphériques de la zone euro avec les marchés.

Sa mise en oeuvre peut prendre différentes formes : défaut, rachats coercitifs, offre d'échanges volontaires, offre de rachat... La plus efficace consiste à décider de baisser substantiellement la valeur faciale d'une obligation pour réduire drastiquement la dette. Mais c'est aussi la solution la plus risquée, car c'est aussi celle qui impose le plus de pertes aux investisseurs privés de façon unilatérale. Après un tel événement, la Grèce devrait se débrouiller sans les marchés financiers pendant très, très longtemps. C'est pourquoi cette voie n'est pour l'instant pas envisageable.

Une solution plus réaliste serait d'allonger la maturité des titres, c'est-à-dire de repousser leur remboursement après l'échéance prévue. Si l'intégralité de la valeur faciale du bon est bien remboursée, le retard implique tout de même une perte pour l'investisseur. Cela permet de gagner du temps pour résorber une crise de liquidité, mais n'a qu'un effet modéré sur le taux d'endettement. La solution est donc loin d'être idéale : elle brise le tabou selon lequel les dettes souveraines de l'Eurozone ne sont pas restructurées, comme peuvent l'être de vulgaires dettes de pays du tiers-monde, pour un bénéfice plus que douteux.

Procéder à la carte

Autre possibilité, la restructuration à la carte. Une partie de la dette grecque pourrait être rachetée par Athènes, aidée par l'Eurozone (via le FESF, ou par l'EFSD directement). Plusieurs indices montrent que la Banque centrale a cessé d'acheter des titres grecs, ce qui a pour effet de faire baisser leur valeur de marché et ouvre la voie à une solution raisonnable en termes de coût pour les Européens. Pour attirer les détenteurs privés qui enregistrent dans leurs comptes leurs titres à la valeur de marché (comme les fonds alternatifs) et souhaitent souvent se débarrasser du risque, une surcote serait offerte.

Pour ceux qui ne peuvent se permettre d'enregistrer une perte comptable, comme les banques, un échange pourrait être proposé. De nouvelles obligations de l'État grec avec garantie de la valeur du titre lui-même leur seraient octroyées en échange d'un report du remboursement et de taux d'intérêt réduits. L'objectif est de convaincre un maximum d'investisseurs.

Selon l'économiste Nouriel Roubini, en fonction des hypothèses macroéconomiques retenues, un rabotage de 20 à 50 % de la dette grecque serait nécessaire pour revenir à un endettement de 60 % du PIB d'ici... 2030.

Commentaire : l'Union européenne, le capitalisme mondial est au bord de l'explosion. Le cas de la Grèce sera bientôt suivi par l'Irlande, le Portugal, l'Espagne, puis... la France.

## **Un article de [slateafrique.fr](http://slateafrique.fr) du 13 mai**

### **Les 10 Africains les plus riches. (25.05)**

Comme chaque année, le magazine américain Forbes a publié son classement des milliardaires (en dollars) dans le monde, parmi lesquels on compte 14 Africains.

Des hommes d'affaires qui, en un peu plus de dix ans, sont parvenus à s'introduire dans le cercle très fermé des grandes fortunes mondiales, et ce malgré l'appauvrissement croissant des populations du continent noir.

Au cours de cette décennie, un grand nombre de méga-entreprises ont vu le jour en Afrique. Mais une poignée d'Africains, issus de familles de haut rang, ont su s'imposer sur les marchés de l'immobilier, des mines de diamants, du pétrole ou des télécommunications, assurant leur avenir économique et, de fait, celui de l'Afrique.

Il faut noter le particularisme africain: l'absence de statistiques ou d'équivalent au classement du magazine Forbes. Il y a les fortunes certifiées, celles que l'on peut établir sur des comptabilités précises et transparentes. Et les autres, celles que l'on nomme les «richesses informelles». Des personnalités comme Abba Abacha au Nigeria et autres chefs d'Etat échappent à tous les radars et fuient toute visibilité.

Dans le top 20 des milliardaires, on compte huit Américains, deux Français, un Suédois, deux Indiens, un Espagnol, un Brésilien, un Canadien, un Mexicain, un Allemand, un Chinois, un Russe.

Les 1.210 personnalités présentes sur cette liste représentent 4.500 milliards de dollars (3.180 milliards d'euros), le record de cette année 2011.

Classement des 10 Africains les plus riches:

#### **10. Yasseen et Youssef Mansour, Egypte**

A 49 ans (Yasseen) et 65 ans (Youssef), les deux frères Mansour rentrent pour la première fois dans la liste de Forbes. Ils arrivent ex aequo à la 692e place avec une fortune estimée pour chacun à 1,8 milliard de dollars (1,27 milliards d'euros).

Connu sous le nom de «Baba Mansour», Youssef Mansour, le plus âgé des trois frères, est à la tête de Métro, la plus grande chaîne de supermarchés égyptiens, l'une des seules à perdurer depuis les émeutes. Il consacre une partie de son temps à lutter contre l'analphabétisme et à promouvoir l'éducation, et reste pour sa famille la pierre angulaire.

Comme Youssef Mansour, Yasseen Mansour, le plus jeune des frères, est diplômé de l'université de Washington. Il dirige la Palm Hills Developments (PHD), le deuxième plus grand promoteur immobilier d'Egypte, spécialisé notamment dans la construction de villas de luxe et de centres commerciaux.

#### **9. Nike Adenuga, Nigeria**

Bien loin derrière son compatriote nigérian Aliko Dangote, Nike Adenuga, à 58 ans, culmine à la 595e place du classement Forbes, avec 2 milliards de dollars (1,4 milliard d'euros) provenant de la banque, du pétrole ou de ses actions dans des entreprises de télécoms. Il fait ses études aux Etats-Unis avant de se lancer dans les transactions immobilières.

A 26 ans, il est déjà millionnaire en distribuant la marque Coca-Cola en Afrique. Il forme Globacom, un groupe de télécoms qui rassemble 13 millions d'abonnés et qui récemment a investi dans la construction de câbles internet sous-marins pour joindre le Nigeria au reste du monde. Il préside également Conoil, une compagnie pétrolière du Niger, et détient des parts dans l'Equatorial Trust Bank.

#### **8. Mohammed Mansour, Egypte**

A 63 ans, Mohammed Mansour rentre avec ses trois frères Mansour (Youssef et Yassen Mansour) dans le classement Forbes: il apparaît à la 595e place (ex aequo avec le Nigerian Nike Adenuga). Sa fortune est estimée à 2 milliards de dollars (1,41 milliard d'euros).

Après des études d'ingénieur et de commerce aux Etats-Unis, il profite des liens qu'il a tissés pour introduire des marques américaines sur le marché égyptien telles que Caterpillar, Chevrolet ou encore Marlboro. Les Mansour ont diversifié leurs activités en se lançant par exemple dans la grande distribution et en créant leur propre chaîne de supermarché: Métro. Il a par ailleurs été ministre des Transports en Egypte entre 2005 et 2009.

## **7. Onsi Sawiris, Egypte**

Le chef patriarcal de la famille égyptienne Sawiris n'est plus le plus riche d'entre eux. A 81 ans, sa fortune culmine à 2,9 milliards de dollars (2,05 milliards d'euros), faisant de lui le 393e homme le plus riche de la planète. Il reste le Fondateur du conglomérat Orascom, dont ses trois fils gèrent les différents domaines de construction, de télécommunications, de tourisme, de science et technologie et de l'industrie.

## **6. Patrice Motsepe, Afrique du Sud**

A 50 ans, l'ancien avocat en droit minier Patrice Motsepe est devenu le premier noir milliardaire d'Afrique du Sud. Avec 3,3 milliards de dollars (2,33 milliards d'euros), il devient le 336e homme le plus riche de la planète.

Patrice Motsepe a su profiter des cours avantageux des matières premières dans les années 2000. Parvenu à la tête du conglomérat African Rainbow Minerals, il s'est spécialisé dans le droit minier et il est devenu le premier associé noir au sein du cabinet Bowman Gilfillan à Johannesburg. Patrice Motsepe est reconnu pour avoir progressivement racheté des puits de mines d'or boudées par les grands groupes d'exploitation, pour en augmenter la productivité en utilisant un style de gestion à rentabilité faible.

## **5. Naguib Sawiris, Egypte**

Le fils d'Onsi Sawiris et frère aîné de Samih Sawiris et Nassef Sawiris, est à 56 ans, la 310e fortune du monde selon Forbes. Né en Egypte au Caire, il a fait ses études en Suisse et a rejoint le groupe Orascom fondé par son père en 1979.

Sa fortune, aujourd'hui évaluée à 3,5 milliards de dollars (2,47 milliards d'euros), est le résultat du développement de la branche télécommunications du groupe Orascom et d'Orascom Telecom Holding dont il est l'actuel président et qui contient des opérateurs égyptien, algérien, italien et tunisien.

## **4. Johann Rupert, Afrique du Sud**

A la 219e place du classement de Forbes, Johann Rupert, 60 ans, est la deuxième plus grande fortune d'Afrique du Sud, évaluée à 4,8 milliards de dollars (3,39 milliards d'euros). Il est d'abord banquier puis incite l'entreprise Rembrandt, appartenant à son père et jusqu'à lors spécialisée dans les vins et le tabac, à s'intéresser au domaine du luxe. Il devient actionnaire principal et prend la tête du groupe suisse Richemont en 1988, qui comprend les marques Cartier, Dunhill, Montblanc et Chloé. Il possède par ailleurs deux des vignobles les plus connus d'Afrique du Sud: Rupert & Rothschild et L'Ormarins. Dernièrement, il s'est intéressé à la multinationale Shell, la compagnie pétrolière.

## **3. Nassef Sawiris, Egypte**

A 50 ans, le fils d'Onsi Sawiris et frère cadet de Naguib Sawiris devient le plus riche de la famille. Né au Caire en Egypte, il a fait ses études à l'université de Chicago aux Etats-Unis où il a reçu son diplôme d'économie. Sa fortune estimée à 5,6 milliards de dollars (3,96 milliards d'euros) provient pour l'essentiel du groupe Orascom Construction Industries (OCI Group), spécialisé dans le fabrication de ciment et les constructions immobilières. En décembre 2007, Orascom a cédé son activité au français Lafarge, leader mondial du secteur. Cette transaction valorisée à 8,8 milliards d'euros a fait de Nassef Sawiris le deuxième actionnaire du groupe français et le 182e homme le plus riche de la planète.

## **2. Nicky Oppenheimer, Afrique du Sud**

Diplômé d'Oxford, à 65 ans, l'homme le plus riche d'Afrique du Sud avec 7 milliards de dollars (4,95 milliards d'euros) a constitué sa fortune essentiellement dans l'exploitation de mines de diamants. Il est aujourd'hui à la 136e place dans le classement mondial de Forbes.

Après ses études, il rejoint la société minière de son père, la Anglo American Corporation implantée à Londres. Il revient à Johannesburg en 1975, et intègre De Beers, une entreprise spécialisée dans l'extraction de diamants. Il en prend la direction en 1978, et ouvre plusieurs joailleries dans le monde, dont une aux Galeries Lafayette à Paris.

## **1. Aliko Dangote, Nigeria**

And the winner is... Nigérian de 53 ans, on estime qu'Aliko Dangote s'est constitué une fortune de 13,8 milliards de dollars (9,75 milliards d'euros). Sa compagnie, Dangote Cement, le plus grand fabricant de ciment du continent, possède des usines en Zambie, en Tanzanie, au Congo et en Ethiopie, et des terminaux de ciment en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Liberia.

Classé 51e dans la liste de Forbes, Aliko Dangote est tout simplement l'homme le plus riche d'Afrique. Spécialisé dans la production et l'exportation de ciment, le groupe Dangote a des intérêts dans le sucre, la farine, le textile, l'immobilier, le pétrole et le gaz. Par rapport à 2010, Aliko Dangote aurait augmenté sa fortune de plus de 500%.

## Un article du figaro.fr du 24 mai

### L'effet domino d'une faillite grecque «difficile à contrôler». (25.05)

Les pays les plus faibles de la zone euro pâtiraient d'un éventuel défaut de paiement de la part d'Athènes, selon l'agence de notation Moody's. Leurs notes, ainsi que celles des banques, pourraient être dégradées.

L'effet domino qu'entraînerait une éventuelle faillite organisée de la Grèce est «difficile à prévoir et encore plus dure à contrôler». L'agence de notation Moody's estime, dans un rapport publié ce mardi, qu'un défaut de paiement de la part d'Athènes rendrait plus risqué encore les pays les plus faibles de la zone euro.

«Les États européens en difficulté (Irlande et Portugal, NDLR) verraient leur notation affectée» par une restructuration de la dette grecque, quelle que soit la forme que prendrait celle-ci, selon Moody's. «Cela élargirait encore l'écart entre les notes des pays européens. Les plus solides d'entre eux maintenant leurs positions, les plus faibles se débattant pour conserver des notes de qualité» et ne pas sombrer dans la catégorie des «junk bonds», c'est-à-dire des titres de dette «pourris».

La Grèce verrait pour sa part sa note rétrogradée de B+ à Ca ou C, les deux barreaux les plus bas de l'échelle de notation de l'agence. Les banques grecques, qui détiennent une grande partie des obligations grecques, seraient elles aussi touchées. Seul un programme de recapitalisation leur permettrait de faire face aux pertes entraînées par un défaut, ajoute Moody's.

L'analyse de l'agence de notation s'inscrit dans un débat européen entre la Banque centrale européenne (BCE) et les dirigeants européens autour de la possibilité de restructurer la dette grecque. Moody's appuie la position de la BCE. Christian Noyer, membre du conseil des gouverneurs de la BCE et directeur de la Banque de France, a estimé ce mardi qu'un défaut grec serait «*le scénario de l'horreur*».

En revanche, Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe, la réunion des ministres des Finances de la zone euro, a évoqué un rééchelonnement de la dette grecque. Ce qu'il appelle une «*restructuration douce*». Il s'agirait de demander aux investisseurs de repousser les échéances de remboursement des obligations qu'ils détiennent afin de donner plus de temps à Athènes pour redresser ses finances publiques.

## Un article des Echos du 27 mai

### Les «ratés» du G8 de Deauville. (28.05)

L'impasse faite sur l'après-Kyoto, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives, ou encore l'enlisement des négociations de Doha, figurent en tête des ratés de ce sommet.

Le communiqué final a beau être constitué de 23 pages brossant un ensemble de problématiques auxquelles les leaders du G8 entendent répondre, il n'en demeure pas moins que, sur de nombreux sujets, le sommet de Deauville n'a pas permis d'avancée majeure. Pire, les constats de blocage subsistent. Ce qu'a parfaitement résumé le titre du communiqué de l'ONG Oxfam : « *G8 : un communiqué... à la normande* ».

Premier constat d'échec : la lutte contre le réchauffement climatique et la suite à donner au protocole de Kyoto en vue de la conférence de Durban à la fin de l'année. Dans leur déclaration finale, les leaders du G8 jugent que cette Conférence « *constituera une nouvelle avancée importante, qui permettra de travailler en faveur d'un accord global, ambitieux, équitable, efficace et juridiquement contraignant impliquant tous les pays et incluant les responsabilités respectives de toutes les grandes économies dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre* ».

Certes. Mais, au grand désespoir des Européens, les Etats-Unis, la Russie, le Japon et le Canada ont d'ores et déjà indiqué qu'ils refuseront un accord contraignant. Lors du dîner de jeudi soir, le président américain Barack Obama a même confirmé à ses partenaires que les Etats-Unis ne se joindraient pas à un «*Kyoto-bis*», selon des diplomates. Dès lors, Durban devrait une nouvelle fois laisser de côté la question de la nature de l'engagement de chaque pays.

Autre constat d'échec, dans le cadre du suivi des engagements en matière de développement, les chefs d'Etat du G8 ont renouvelé leur soutien à la mise en oeuvre complète de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives. « *Nous appelons tous les pays, notamment les pays riches en ressources, et les entreprises extractives à adhérer à cette initiative ou à la soutenir* ».

« *Nous nous engageons à mettre en place des lois et règlements sur la transparence, ou à promouvoir des normes à caractère volontaire, qui instaurent une obligation ou une incitation pour les entreprises pétrolières, gazières et minières de rendre compte des paiements effectués au profit de chaque Etat* ». Une déclaration suffisamment vague qui contente certains pays, « *notamment le Canada* », selon un diplomate. « *En soutenant la publication « obligatoire ou volontaire » des paiements effectués par les compagnies pétrolières, gazières et minières aux gouvernements, le G8 a réussi à transformer une réelle opportunité en un oxymore* », a souligné Mamadou Biteye, directeur d'Oxfam en Afrique de l'Ouest. Le blocage du cycle de Doha

Autre blocage, sans surprise celui là puisqu'il perdure depuis près de dix ans : l'enlisement des négociations de Doha pour libéraliser le commerce. Les chefs d'Etat du G8 ont pourtant noté « *avec une vive préoccupation que les négociations dans le cadre du programme de Doha pour le développement ne progressent pas de manière satisfaisante. Nous réaffirmons notre engagement en faveur du processus de libéralisation du commerce et d'édiction de règles pour renforcer le système multilatéral, et nous sommes prêts à étudier toutes les options de négociation pour mener le cycle de Doha à terme y compris au regard des priorités des pays les moins avancés (PMA) en accord avec le mandat de Doha* ». Pour débloquer la situation, les leaders du G8 ont donc revu à la baisse leurs ambitions en recentrant le débat sur les Pays les plus pauvres.

Quant aux préoccupations affichées sur l'évolution de leurs finances publiques qui doivent nécessairement être ramenée sur des niveaux soutenables, la déclaration finale indique que les « *Huit* » ont « *convenus de rester concentrés sur l'action nécessaire pour améliorer la soutenabilité des finances publiques* » et que l'effort de consolidation doit non seulement être poursuivi par l'Europe mais aussi par les Etats-Unis et le Japon. Les Etats-Unis mettront ainsi en place un plan de consolidation budgétaire de moyen terme « *clair et crédible* », lit-on dans le texte. Sauf que le président Barack Obama a souligné ses marges de manoeuvre limitées en matière budgétaire...